



TITRE: ANALYSE DU TRAITEMENT DES ANGLICISMES DANS DES GUIDES DE FRANÇAIS QUÉBÉCOIS POUR TOURISTES

AUTEURE: NADINE VINCENT, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

REVUE: CIRCULA, NUMÉRO 9 : *A-T-ON ENCORE PEUR DES ANGLICISMES ? PERCEPTION ACTUELLE DES ANGLICISMES AU QUÉBEC ET DANS L'ESPACE FRANCOPHONE*

PAGES: 123 - 149

ISSN: 2369-6761

DIRECTRICES: MIREILLE ELCHACAR ET NADINE VINCENT

URI: [HTTP://HDL.HANDLE.NET/11143/16051](http://hdl.handle.net/11143/16051)

DOI: [HTTPS://DOI.ORG/10.17118/11143/16051](https://doi.org/10.17118/11143/16051)

Analyse du traitement des anglicismes dans des guides de français québécois pour touristes

Nadine Vincent, Université de Sherbrooke
nadine . vincent @ usherbrooke . ca

Résumé : Depuis quelques années, plusieurs guides de français québécois destinés aux touristes francophones ont fait leur apparition sur les tablettes des librairies et semblent connaître un succès de vente important si l'on se fie au nombre de leurs rééditions. Ces ouvrages sont de parfaits témoins de lexicographie profane, c'est-à-dire de description de la langue par des non-spécialistes. Le présent article vise trois objectifs : d'abord présenter cinq guides récents et leurs auteurs; ensuite étudier les arguments évoqués pour expliquer aux touristes le rapport distinct des Québécois à l'anglais; enfin analyser, sous un angle plus lexicographique, le traitement accordé dans ces guides à un certain nombre d'anglicismes.

Mots-clés : anglicismes ; guide touristique ; français québécois ; anglais au Québec

Abstract: For the past few years, several French Quebec guides for French-speaking tourists have appeared on bookstore shelves and appear to be having a significant sales success based on the number of their reissues. These works are perfect witnesses of folk lexicography, that is, of the description of the language by non-specialists. This article has three objectives: first, to present five recent guides and their authors; second, to study the arguments put forward to explain to tourists the distinct relationship of Quebecers to English; thirdly, to analyze, from a more lexicographical angle, the treatment accorded in these guides to a certain number of Anglicisms.

Keywords: anglicisms; touristic guide; French Quebec; English in Quebec

1. Introduction

Au Québec, une multitude de guides de conversation, lexiques et autres outils d'apprentissage du français québécois sont disponibles en librairie, rédigés par des non-linguistes québécois ou français, et destinés principalement aux touristes de langue française. Ces ouvrages se caractérisent par un silence à la fois sur leur méthodologie, sur l'expertise de leurs auteurs et généralement aussi sur leurs sources. Pourtant, en raison de leur facture attrayante et de leur accessibilité, ils constituent souvent le premier repère linguistique, voire une source d'autorité, pour les francophones qui visitent le Québec. Nous présentons ici cinq de ces guides actuellement disponibles en librairie, sous l'angle spécifique de leur présentation des anglicismes utilisés au Québec et plus largement sur leur explication du rapport particulier du Québec à l'anglais.

2. L'anglais en France et au Québec

Le Québec a été peuplé par la France aux XVII^e et XVIII^e siècles, puis cédé à l'Angleterre par le traité de Paris en 1763. Il faudra plusieurs décennies avant que l'influence de l'anglais se fasse sentir sur les francophones, majoritairement résidents des campagnes.

La guerre d'indépendance américaine, conclue en 1783, entraîne la migration vers la colonie du nord francophone et catholique de plusieurs milliers de colons restés fidèles à la couronne britannique. Ces « loyalistes », mécontents de se retrouver minoritaires en territoire conquis, demandent la création d'une colonie distincte. Leur revendication conduit à l'adoption de l'Acte constitutionnel, en 1791, qui divisera la colonie en deux entités : le Bas-Canada (ancêtre du Québec actuel), constitué à l'époque d'environ 140 000 francophones et 10 000 anglophones¹, et le Haut-Canada (ancêtre de l'actuel Ontario), peuplé d'un peu plus de 10 000 habitants, très majoritairement anglophones².

À la suite de troubles politiques importants en 1837-1838, Londres juge qu'il est temps d'assimiler les francophones. On assiste alors à une immigration anglophone massive et les deux colonies sont de nouveau fusionnées en 1841 pour devenir le Canada-Uni, à la suite de l'adoption de l'Acte d'Union. Les francophones sont pour la première fois minoritaires au Canada, et leur importance relative au sein du pays est en constante décroissance depuis³. Cette fragilisation du statut des francophones

1. Voir <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/Haut-Canada.htm> [page consultée le 28 février 2019]

2. Lors du recensement de 1806, la population du Haut-Canada est estimée à 70 718 habitants, et celle du Bas-Canada à 250 000 habitants. Ces populations passeront en 1831 à 236 702 habitants pour le Haut-Canada et à 553 134 habitants pour le Bas-Canada. Voir <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/98-187-x/4064809-fra.htm> [page consultée le 28 février 2019]

3. Selon Statistique Canada, le pourcentage de Canadiens ayant le français comme langue maternelle est passé de 23,5 % en 1996 à 20,9 % en 2016. Voir <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/cnddemo.htm> [page consultée le 28 février 2019]

pousse l'élite à se rapprocher de la France pour s'ancrer à un ensemble plus grand, stratégie qui entraîne une remise en question de la qualité de la langue parlée sur le territoire.

[V]ers le milieu du XIX^e siècle, le discours négatif, qui deviendra pratiquement la règle dans la suite et jusque tard au XX^e siècle, commence à se manifester. Dès leurs premiers textes sur la question, les lettrés canadiens-français jugent mal la langue de leurs compatriotes. Ils ne sont pas les seuls. Les Anglais, les Américains et les Anglo-Canadiens font de nombreux commentaires dépréciatifs et estiment même souvent que la langue parlée par les Canadiens français n'est qu'un patois. (Bouchard, 2012 : 11)

La remise en question de la légitimité de sa langue s'accompagne chez l'élite francophone d'une insécurité linguistique et d'une crainte de l'assimilation (voir Vincent 2017). La France connaît à la même époque une importante anglomanie qui accentue la fracture entre les deux sociétés de langue française pour ce qui est du rapport à l'anglais. C'est de cette époque que date le malentendu entre la France et le Québec, le second reprochant à la première son trop grand accueil de la langue anglaise.

Continuons donc à dire le Carré Viger, le Carré de la Place-d'Armes. Il sera toujours temps de dire *Square* lorsque nous irons à Paris. (Dunn, 1880 : 34)

Quand nous parlons, en langage de chemin de fer, de *lisses* et de *chars*, nous nous montrons en cela plus logiques que les Français, qui se servent, pour ces deux mots, de *rails* et *wagons*. Nous nous sommes, nous, au moins, donné la peine de vêtir ces deux mots à la française, tandis qu'en France on les a acceptés tels qu'ils venaient d'Angleterre, et fourrés tels quels et dare-dare dans le dictionnaire. (Clapin, 1894 : X)

[N]ous pourrions lui prêter [à la langue française] notre « patinoir » pour remplacer son *skating* et lui apprendre à conserver « fumoir » qui est en train de disparaître devant *smoking room*. (Rivard, 1906 : 243)

Encore aujourd'hui, une différence de perception persiste entre la France, où le français n'est pas menacé, où l'anglais est vu comme une langue de prestige et où l'on n'hésite pas à intégrer des anglicismes dans le registre standard, et le Québec, qui est géo-démographiquement vulnérable en Amérique du Nord, où les anglicismes pullulent dans le registre familier, mais où les anglicismes sont perçus négativement dans le registre standard. Ainsi, «[q]uiconque observe avec la moindre attention la réaction des locuteurs à l'emploi d'emprunts lexicaux à l'anglo-américain ne peut qu'être frappé par la divergence du comportement des Québécois et des Français à cet égard. » (Bouchard, 1999 : 6)

C'est cette question sensible dont nous voulons évaluer le traitement dans cinq guides du français québécois pour touristes.

3. Les cinq guides à l'étude

Les cinq guides à l'étude ont comme point commun d'avoir été publiés ou réédités depuis 2013. Nous nous intéressons à ce corpus parce que ces guides se sont multipliés au cours des dernières années et qu'ils sont tous de véritables succès de librairie. Il n'est donc pas déraisonnable d'avancer qu'ils peuvent jouer un rôle dans la perception du français québécois à l'étranger (bien que ce rôle serait difficile à mesurer).

3.1. Présentation des guides et de leurs auteurs

Avant de nous intéresser au contenu des guides que nous avons retenus, commençons par présenter leur vitalité commerciale (qui pourra se mesurer en fonction de leurs rééditions et de la publication d'ouvrages dérivés) et le profil de leurs auteurs, qui sera établi à partir de ce qu'on peut trouver dans les guides eux-mêmes ou sur les sites des éditeurs. L'objectif n'est pas tant d'essayer de mesurer les compétences réelles des auteurs (nous y reviendrons en étudiant le contenu des guides), mais bien d'évaluer ce qui est valorisé chez eux puisque mis de l'avant par les éditeurs, et qui semble visiblement satisfaire les acheteurs. Nous les présentons par ordre alphabétique du nom de l'auteur principal.

a) ARMANGE, Claire (2016) *Le parler québécois*, Éditions First, 160 p.

Claire Armange a d'abord publié, aux éditions d'Orbestier, le guide *Parlez-vous québécois?* (2007), qui a été réédité en 2010, 2011 et 2014. En quatrième de couverture de l'édition de 2007, on apprend que :

Claire Armange, artiste plasticienne, a fait cinq années d'études aux Beaux-Arts en France. Adaptatrice de pièces de théâtre américaines, elle est passionnée par la langue française sous toutes ses formes. Sa double nationalité franco-canadienne et son amour du Québec, où elle vit, lui ont permis d'établir - avec un malicieux sens critique - cet ouvrage sur le québécois tel qu'on le parle aujourd'hui.

Sa passion pour la langue française et son amour du Québec où elle a choisi de s'installer sont les principaux éléments apportant de la crédibilité à l'auteure. La rédaction de ces guides semble par ailleurs être un à-côté pour elle puisque son site personnel indique qu'elle « enseigne [le yoga] à temps plein depuis 2007⁴ ». Armange a d'ailleurs publié en 2015, avec Julie Banville, *Yoga sur chaise*, aux éditions Hachette, et *Yoga sur mesure. Maîtrisez votre stress en toute situation!*, aux éditions Larousse.

4. <https://www.clairearmange.com/> [page consultée le 1^{er} mars 2019]

Pour notre corpus, nous avons retenu la plus récente publication de Claire Armange sur la langue, qui constitue vraisemblablement un abrégé de ses ouvrages précédents. *Le parler québécois*, un petit guide format compact (8,5 cm par 12 cm), a été publié par les Éditions First en 2016.

b) BEAUMONT, Jean-Charles et Sébastien Amadiou (2013) *Québécois*, Assimil, guide de conversation, 160 p.

Ce guide publié par les éditions Assimil est à double titre le plus ancien de notre corpus. Une première version paraît en 1998 et s'intitule *Le québécois de poche*. Il s'agit d'une traduction d'un guide de Britta Scheunemann paru en allemand sous le titre *Franco-Kanadisch – das Franzosich Kanadas*⁵ et adapté en français par Jean-Charles Beaumont, un des deux auteurs du guide actuel.

Le guide qui intègre notre corpus, simplement intitulé *Québécois* et publié en 2013, a été entièrement refait par les deux auteurs Jean-Charles Beaumont et Sébastien Amadiou; bien qu'il contienne encore quelques traces du guide de 1998, il est davantage axé sur la conversation que sur la description des emplois.

Comme nous l'indique le site d'Assimil, Jean-Charles Beaumont est psychanalyste et linguiste de formation, a étudié à l'Université de Montréal et à l'Université McGill et vit en France depuis le début des années 1990 où il enseigne l'anglais. Aux éditions Assimil, il est co-auteur des méthodes de basque et de québécois⁶.

Quant à Sébastien Amadiou, il a étudié « le clavecin, le chant et l'interprétation des musiques anciennes et contemporaines. [...] La place centrale du texte dans ces musiques [l'a] tout naturellement amené à se passionner pour les langues et leur histoire, le québécois en particulier, pour les liens étroits qu'il entretient avec le français »⁷.

Bien que l'un des auteurs ait une formation en linguistique, c'est l'anglais qui semble être sa langue de spécialité. Il a quand même vécu et étudié au Québec il y a plus de 30 ans. Pour le second auteur, musicologue, on met de l'avant sa passion des langues, spécialement du « québécois ».

c) CORBEIL, Pierre (2017) *Le québécois pour mieux voyager*, Ulysse, 6^e édition, 192 p.

Le guide des éditions Ulysse, *Le québécois pour mieux voyager*, est publié depuis 1999. C'est sa 6^e édition, publiée en 2017, qui prend place dans notre corpus.

Selon le site d'une de ses éditrices, son auteur (ou responsable de la recherche et de la rédaction, selon les éditions) Pierre Corbeil

5. *Franco-canadien, le français du Canada*.

6. <http://fr.assimil.com/methodes/quebecois> [page consultée le 1^{er} mars 2019]

7. <http://fr.assimil.com/methodes/quebecois> [page consultée le 1^{er} mars 2019]

détient un baccalauréat en psychologie et est membre de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec. Après avoir reçu une éducation chrétienne, il s'intéresse au bouddhisme, à l'islam et à l'hindouisme, puis aux courants de pensée modernes, aussi bien philosophiques que scientifiques. Insatiable pèlerin devant l'Au-delà, il poursuit sans relâche sa quête de sens, jusqu'à ce qu'il rencontre son maître spirituel. Il contribue alors à la traduction de son œuvre (plus de 60 volumes), vit en ashram pendant près de douze ans et séjourne deux fois en Inde.⁸

Ce langagier professionnel, en parallèle des différentes éditions du guide québécois pour touristes, publie des livres à contenu plus spirituel, notamment *À la découverte de l'Absolu*. Là où *la vie prend tout son sens* (éditions Isabelle Quentin, 2006); *L'enseignement de Krishna* (éditions Isabelle Quentin, 2008) et *Vivre sa spiritualité aujourd'hui* (éditions Isabelle Quentin, 2009).

d) GAZAILLE, Marie-Pierre et Marie-Lou Guévin (2016) *Le Parler québécois pour les Nuls*, Éditions First, 212 p.

Marie-Pierre Gazaille et Marie-Lou Guévin ont publié une première édition de leur guide dans la célèbre collection « pour les Nuls » en 2009. C'est la deuxième édition de cet ouvrage, parue en 2016, que nous intégrons à notre corpus. En parallèle de ces deux parutions, les auteures ont publié un petit guide format compact intitulé *Les 1000 mots indispensables en québécois. Mini-lexique québécois-français/français-québécois pour tout comprendre et tout dire*. Ces guides sont leurs seules publications.

En quatrième de couverture du *Parler québécois pour les Nuls*, on apprend qu'elles « sont québécoises et travaillent dans le domaine de la communication et de la rédaction » (2016).

Selon les pages personnelles des auteures, Marie-Pierre Gazaille est aujourd'hui rédactrice et réviseuse à la pige⁹ et Marie-Lou Guévin animatrice et conceptrice d'événements pour le Groupement des chefs d'entreprise du Québec¹⁰.

e) SIMARD, Josée (2016) *Comprendre le parler québécois*, Édimag, 237 p.

Josée Simard a publié une première édition de *Comprendre le parler québécois* en 2012. C'est la seconde édition de ce guide, publiée en 2016, qui est intégrée à notre corpus. L'auteure y est présentée en 4^e de couverture comme « Québécoise [et a]moureuse de la langue parlée dans sa Belle Province. » Un bandeau noir promotionnel mentionne d'ailleurs sur la même page « écrit par une Québécoise ». Ce semble être la principale expertise de l'auteure en matière de langue. Josée Simard a également publié chez le même éditeur en 2013, *Dictionnaire du parler québécois de A à Z*, et en

8. http://www.iqe.qc.ca/archives/fr/?page_id=8 [page consultée le 20 mars 2019]

9. <https://www.facebook.com/people/Marie-Pierre-Gazaille/100009786631869> [page consultée le 20 mars 2019]

10. <https://ca.linkedin.com/in/marie-lou-gu%C3%A9vin-782b8379> [page consultée le 20 mars 2019]

2014, *L'essentiel du parler québécois*. Selon le site du diffuseur¹¹, les quatre titres seraient aujourd'hui épuisés.

f) Points communs

Le constat que l'on peut tirer de ces présentations est que la majorité des auteurs ayant participé à la rédaction des cinq guides à l'étude l'ont fait en dilettante.

Si certains d'entre eux ont une formation ou une pratique dans un domaine touchant la langue (linguistique, rédaction, révision, traduction), aucun n'a de formation en histoire du français, en sociolinguistique ou en lexicographie, et aucun n'est spécialiste du français québécois. Ce qui est plutôt mis de l'avant par les éditeurs, c'est le fait que certaines auteures sont québécoises ou vivent au Québec, ce qui semble être un élément clé de leur crédibilité pour décrire le français qui y est en usage. À défaut de cet atout majeur, on insistera sur d'autres caractéristiques des auteurs, leur amour du Québec, leur passion pour la langue ou pour les langues.

Chose certaine, le marketing est plus important pour les éditeurs de ces guides que la réalité linguistique, puisqu'ils prétendent tous décrire le *québécois* ou le *parler québécois*, comme s'il s'agissait d'une langue distincte, plutôt que le *français québécois*, étiquette qui conviendrait mieux à cette variété de français. L'éditeur Assimil va jusqu'à indiquer sur son site Internet que pour son guide, la langue maternelle est le français, et la langue étudiée, le québécois¹². Notons quand même que plusieurs des guides réajustent le tir à l'intérieur de leurs pages en rétablissant le fait que la langue décrite est une variété de français.

Cette valorisation d'un regard profane et cet accent mis sur les stéréotypes plutôt que sur les faits scientifiques sont des éléments communs aux cinq guides étudiés, et fort probablement au genre lui-même que constitue le guide de conversation pour touristes. Nous pouvons donc affirmer qu'il s'agit ici de lexicographie profane, c'est-à-dire de description de la langue par des non-spécialistes (voir notamment Paveau 2008, Lecolle 2014, Murano 2014 et Vincent 2019).

3.2. Le rapport à l'anglais du Québec et de la France

Dans la présentation qu'ils font du français québécois, tous les auteurs parlent de la place des anglicismes au Québec, parfois en faisant un parallèle avec la réception des anglicismes en France. Certains donnent une image assez juste de la situation, mais ce n'est pas le cas de tous.

a) ARMANGE, Claire (2016) *Le parler québécois*, Éditions First, 160 p.

11. <http://www.messengeries-adp.com/rechercheResultat.aspx?aut=Jos%c3%a9e+Simard#&&p=1> [page consultée le 1^{er} mars 2019]

12. <http://fr.assimil.com/methodes/quebecois> [page consultée le 20 mars 2019]

Dans une section intitulée « Le Québec, enclave francophone dans une mer anglophone », Armange passe de la subjectivité à une supposée objectivité, en commençant par donner un conseil aux visiteurs français puis en se plaçant au-dessus du débat pour rétablir les faits.

Dire à un Québécois qu'il utilise des anglicismes est la meilleure façon de passer pour un *maudit Français* qui, selon le Québécois, utilise des mots anglais à tour de bras et n'importe comment. En fait, l'un comme l'autre ont [sic] raison. (p. 155)

Elle a le mérite de reconnaître une différence dans le rapport à l'anglais des Français et des Québécois. « Quoiqu'il en soit, Français comme Québécois utilisent des anglicismes seulement [...], nous n'utilisons tout simplement pas les mêmes! » (p. 156) Cependant, elle ne donne pas de raison qui permettrait d'expliquer cette différence et semble justifier la grande quantité d'emplois francisés au Québec pour remplacer des anglicismes (elle donne les exemples classiques de *courriel*, *stationnement*, *arrêt*, *fin de semaine* et *magasinage*) par le fait que « le Québec est une minuscule enclave francophone cernée par des immensités anglophones » (p. 156). Elle profite de l'occasion pour rendre hommage aux Québécois, sans remettre en cause l'attitude des Français : « Reconnaissons au passage que le Québécois est méritant, car il a su, malgré la marée anglophone qui l'entoure, sauvegarder sa langue et donc, son identité. Chapeau bas! » (p. 156)

Ces commentaires ne proposent pas d'explications, mais ils permettent de conforter chacun dans son attitude sans avancer d'éléments faux ou farfelus.

b) BEAUMONT, Jean-Charles et Sébastien Amadiou (2013) *Québécois*, Assimil, guide de conversation, 160 p.

Contrairement à Armange, Beaumont et Amadiou portent un jugement négatif sur l'attitude des Québécois par rapport à l'anglais, et ne disent rien du rapport de la France à l'anglais. L'extrait suivant permet d'ailleurs de constater que les auteurs diffusent bien souvent leur impression plutôt que des données documentées.

La perfide Albion

Il n'est pas rare d'entendre dans la conversation de tous les jours des phrases truffées de mots et d'expressions anglais à un point qui dépasse largement le simple emprunt lexical tel que nous le connaissons en France. Il s'agit là d'un recours systématique à l'anglais, normal dans les régions où l'anglais est omniprésent et dont la population, même si elle n'est pas bilingue, possède une connaissance active du lexique et des tournures anglais. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas partout égal. Il est plus fréquent dans les endroits où le français est très minoritaire (Manitoba, Nouveau-Brunswick), et dans les classes populaires. (p. 46)

D'abord les auteurs intitulent cette section « La perfide Albion », utilisant une expression qui désigne l'Angleterre plutôt que la langue anglaise. Or le rapport actuel du Québec à l'anglais s'explique davantage par sa situation géographique en Amérique du Nord que par son statut d'ancienne colonie britannique. Pour rendre hommage à leur voisin du nord, les auteurs auraient mieux fait de donner comme titre à cette section « La langue de Shakespeare » par exemple.

Ensuite, ils annoncent dans leur avant-propos que leur guide s'adresse à tous les francophones. « Que vous soyez belge, francophone d'Afrique ou d'Asie, suisse ou français, vous le verrez, ce livre est un témoignage d'amitié pour nos cousins québécois » (p. 12). Disons que d'un point de vue québécois, ce « témoignage d'amitié » s'apparente plutôt à un « témoignage d'incompréhension » et les auteurs en perdent jusqu'à leur neutralité en utilisant la première personne du pluriel pour parler du « simple emprunt lexical tel que nous le connaissons en France ». Et tant pis pour les autres francophones.

Enfin, les auteurs tentent d'expliquer la situation du Québec en la comparant à celle d'autres provinces canadiennes, ce qui risque peu d'être un exemple probant pour les francophones d'Europe, d'Afrique ou d'ailleurs à qui on tente d'expliquer la situation des « cousins québécois ».

En voulant expliquer le Québec au monde francophone, les auteurs n'arrivent pas en fait à aller au-delà du choc des différences et ne témoignent bien souvent que de leur propre ignorance.

Notez que tous les noms de compagnie doivent être francisés au Québec : ainsi, le KFC (*Kentucky Fried Chicken*), omniprésent au Québec, s'appelle là-bas le PFK (abréviation de Poulet Frit à la Kentucky) et les *Chicken McNuggets* de McDonald's deviennent des Poulets McCroquettes! (p. 117)

Il est faux d'affirmer que « tous les noms de compagnie doivent être francisés au Québec ». Ils doivent comporter un générique en français, ce qui est fort différent. Ici, « Restaurant Kentucky Fried Chicken » aurait suffi. De plus, les « Chicken McNuggets » ne sont pas un nom de compagnie. Il s'agit donc d'initiatives de compagnies qui s'adaptent à la sensibilité de leur clientèle. Plutôt que le point d'exclamation final, qui peut être interprété au mieux comme de la surprise, au pire comme de la réprobation, les auteurs auraient pu se demander pourquoi ces compagnies américaines n'offrent pas à la France des versions francisées de leurs produits, puisqu'elles existent. Mais cette question aurait démontré l'amorce d'une réflexion sur le statut de l'anglais en France, dimension totalement absente de ce guide.

c) CORBEIL, Pierre (2017) *Le québécois pour mieux voyager*, Ulysse, 6^e édition, 192 p.

Le guide publié chez Ulysse se démarque nettement par sa mise en place théorique. L'ouvrage s'ouvre sur une importante et rigoureuse section historique, et qui cite sa source : *Les origines du français québécois* de R. Mougeon et É. Béniak (1994). Des explications assez détaillées des traits de prononciation suivent, inspirées du livre de Luc Ostiguy et Claude Tousignant, *Le français québécois, normes et usages* (1993).

D'entrée de jeu, il convient de démythifier le caractère purement folklorique du français québécois, que certaines écoles ont même voulu reléguer au rang de sous-produit « dénaturé » de la langue mère. Il s'agit en effet d'un français à part entière, différent à plus d'un égard, certes, de son homologue européen [...], mais tout de même d'un français intégral et intègre. [...] (p. 9)

Les considérations sur l'influence de l'anglais sont cependant plus limitées, et les différences France/Québec ne sont soulignées qu'en ce qui touche la prononciation.

À CHACUN SON ANGLAIS!

Il importe de noter qu'au Québec les emprunts à l'anglais sont le plus souvent prononcés à l'anglaise, et non pas francisés comme le veut la mode européenne. Les seules exceptions véritables à cette règle touchent des mots étroitement dérivés de l'anglais, mais transfigurés par l'usage et depuis longtemps intégrés au parler populaire (*smatte* pour *smart*, *tinque* pour *tank*). (p. 72)

On peut donc supposer que les apports théoriques sur le français québécois se limitent aux deux ouvrages précédemment cités.

d) GAZAILLE, Marie-Pierre et Marie-Lou Guévin (2014) *Le Parler québécois pour les nuls*, Éditions First, 212 p.

Dans ce guide également le lecteur a droit à une précision sur l'objet réel de description, le « parler québécois », qui n'est pas une langue autonome mais bien une variété de français.

[...] la France et le Québec sont liés entre eux par un ancrage qui fait partie de leur quotidien, la langue française. [!] va sans dire qu'il ne s'agit donc pas d'apprendre une nouvelle langue, mais bien de mettre l'accent sur les différences dans l'usage de la langue au quotidien, principalement dans sa forme orale. (p. 3)

De plus, ce guide est le seul à distinguer les anglicismes des emprunts à l'anglais, sans toutefois que l'on comprenne en quoi cette précision est pertinente dans ce genre d'ouvrage.

Anglicismes

Expressions dont la forme est le résultat de la traduction d'une expression dont la tournure est propre à la langue anglaise. [...]

Emprunts

Mots ou unités lexicales provenant d'une langue autre que le français mais qui sont utilisés dans leur sens véritable. (p. 5)

Les définitions données peuvent d'ailleurs prêter à confusion : les anglicismes seraient-ils des calques, et les emprunts, des formes anglaises? La distinction est plus subtile, puisque *running* (de *running shoes*) est qualifié d'anglicisme (p. 138), et *baloné* (ou *baloney*) d'emprunt à l'anglais (p. 111).

Ce guide attribue aussi les étiquettes d'*archaïsmes français* à certains emplois, et d'*erreurs grammaticales ou syntaxiques* à d'autres. À quoi sert cette dernière étiquette? À indiquer que les Québécois utilisent plusieurs constructions fautives? À partir de quand un emploi collectif peut-il être encore considéré comme une « erreur »? Cette étiquette soulève plusieurs questions parce que si les auteurs veulent faire de leur guide un ouvrage prescriptif, on comprend mal qu'aucune connotation normative ne soit attribuée aux anglicismes et emprunts à l'anglais. Cette incohérence dans le classement des emplois ne s'arrête pas là. Quatre icônes sont aussi utilisées. Les deux premières renvoient respectivement à l'histoire de la langue au Québec et à la culture québécoise. La troisième identifie des québécismes définis comme « mots propres au français québécois et qui ne sont pas utilisés dans les autres pays francophones ». Cette définition large, à laquelle on n'attribue aucune valeur normative, pourrait pourtant accueillir des emplois marqués comme anglicisme, emprunt ou erreur. Enfin, la quatrième icône sert à marquer une restriction d'emploi : « à l'oral seulement ».

L'utilisateur se retrouve donc face à une série d'indications trop sommairement définies et potentiellement contradictoires. Notons qu'un emploi ne reçoit jamais deux étiquettes.

e) SIMARD, Josée (2016) *Comprendre le parler québécois*, Édimag, 237 p.

Ce guide ne consacre pas beaucoup d'espace à la présentation historique et linguistique du français au Québec. Il faut sans doute s'en réjouir, compte tenu de ce qu'on peut lire dans la page et demie qui constitue l'introduction.

La langue française parlée au Québec a subi au fil des décennies de nombreuses modifications. Nous vivons en Amérique du Nord et plusieurs anglicismes ont pris racine dans notre langue. Les Québécois sont aussi experts dans l'art de comprimer les mots. Certains linguistes attribuent cette situation au froid qui sévit six mois par année dans notre beau pays. (p. 7)

Affirmer que « certains linguistes » - sans pouvoir bien sûr en nommer un seul! – attribuent au froid québécois une tendance à comprimer les mots n'est rien de moins qu'absurde et sape d'entrée de jeu la crédibilité de ce guide. Reste à espérer que bien peu d'utilisateurs lisent les préfaces et les introductions.

3.3. Traitement des anglicismes dans les guides

Notre objectif à cette étape est d'évaluer les approches de description adoptées par chacun des guides. Force est de constater que leurs auteurs ne maîtrisent pas les notions de base de la lexicographie.

Nous aurions voulu comparer les mêmes emplois dans tous les guides, mais cela n'a pas été possible en raison des nomenclatures très fluctuantes. Certains emplois seront donc étudiés dans plusieurs guides (*bines*, par exemple), alors que d'autres seront spécifiques à un ou deux guides en fonction des données disponibles.

a) ARMANGE, Claire (2016) *Le parler québécois*, Éditions First, 160 p.

Nous avons retenu trois emplois d'origine anglaise décrits dans ce guide : *all dresse*, *bines* et *binerie*. Pour chaque emploi, l'auteure donne une signification, indique l'équivalent anglais et fait une « mise en contexte », c'est-à-dire qu'elle place l'emploi décrit dans une phrase, avec d'autres emplois québécois de registre familier; elle « traduit » ensuite le tout dans le registre neutre du français de Paris.

All dresse

Signification : Toute garnie, garniture complète.

Origine : de l'anglais *all dressed*.

Mise en contexte : « - Tu veux-tu de la moutarde française pis des relish avec ton roteux? – M'a prendre un all-dresse. » - Tu veux de la moutarde et des pickles dans ton hot-dog? – Je vais le prendre avec la garniture complète. (p. 118)

On constate d'abord que la graphie de l'entrée a été adaptée à sa prononciation québécoise. Or, cette graphie n'est pas usuelle au Québec. Quand on a à écrire cet anglicisme, on choisit généralement la graphie anglaise : *all dressed*. On peut donc penser que l'auteure vise davantage la langue orale que la langue écrite et qu'elle suppose que les usagers de son guide vont entendre cet emploi plutôt que de le lire. Ensuite, la définition de l'adjectif complexe *all dresse* est au féminin. Pourquoi? On peut émettre l'hypothèse que c'est parce que l'auteure avait en tête une *pizza all dressed* – cooccurrent très fréquent – en l'écrivant. Notons que la même erreur apparaît dans le *Wiktionnaire*, un dictionnaire collaboratif accessible gratuitement en ligne.

Enfin, analysons l'exemple construit. Le premier constat est qu'il est assez inusité que l'on mette de la moutarde *française* dans un hotdog que l'on appellerait *roteux*. La question pourrait se poser si l'on parlait d'un hotdog de luxe, fait avec des ingrédients de plus grande qualité, mais on ne l'appellerait pas *roteux*. On est ici visiblement en situation de restauration rapide, ce qui crée une incohérence. Deuxième constat : le mot *relish* ne s'emploie pas au pluriel au Québec. On demanderait plutôt « veux-tu de la relish? ». Ce condiment à base de cornichons est traduit par *pickles*, mot qui désigne au Québec des cornichons marinés, alors qu'il désigne en France des marinades. On peut ainsi trouver en France des pickles d'oignons, des pickles de betteraves, et même des pickles de cornichons. Or ce n'est que le condiment à base de cornichons qu'on met au Québec dans les hotdogs. De plus, il y a ici erronément attribution à l'usage québécois *relish* du pluriel du français *pickles*. Le troisième constat est que l'emploi de *roteux* est assez rare au Québec, et très familier. On l'entend peu, et il est

absent de la nomenclature de certains dictionnaires faits au Québec¹³. Dans la mesure où son usage semble plus anecdotique qu'usuel, est-il vraiment utile de l'indiquer dans un guide pour touristes?

Notons pour terminer que la question avec la particule interrogative *-tu* est correctement construite, et que l'utilisation de la deuxième personne du singulier n'a pas été traduite par la deuxième personne du pluriel, comme c'est le cas dans certains autres guides (voir notamment Beaumont et Amadiou).

Bines

Signification : Haricots secs. Plat traditionnel québécois auquel peut s'ajouter du lard, du sirop d'érable ou des tomates.

Synonyme : Fèves au lard.

Origine : De l'anglais *beans*, signifiant « haricots ».

Mise en contexte : « J'ai toujours des bines en canne à la maison. » J'ai toujours des haricots en conserve à la maison. (p. 122)

Le principal problème réside ici dans la double définition. Le mot *bines*, au pluriel, ne désigne que le « plat traditionnel québécois », et n'est pas synonyme de « haricots secs ». On fait des bines avec des haricots, mais on n'ira pas à l'épicerie « acheter des bines pour faire des bines », par exemple. D'ailleurs, l'auteure indique le plat *fèves au lard* comme synonyme de *bines*, pas *haricots secs*. Les bines sont en fait un mets « composé de haricots blancs secs cuits au four à feu modéré avec de la mélasse, de la moutarde sèche et du lard salé¹⁴ ». L'emploi *fèves au lard* étant lui-même un québécisme, et en tant que tel possiblement inconnu des touristes, comment parviendront-ils à se faire une idée du plat avec les informations fournies? Ajoutons qu'il est un peu dommage que la mise en contexte d'un plat traditionnel se limite à sa version en conserve. Un exemple à la cabane à sucre aurait été plus approprié. C'est d'ailleurs le plat complet avec mélasse ou tomates, avec ou sans lard, qui est mis en conserve. Il est donc faux de traduire « bines en canne » par « haricots en conserve ».

13. Le mot *roteux* est absent d'*Usito* et du *Multidictionnaire*; il n'est attesté que dans le module dictionnaire du correcteur *Antidote*.

14. Extrait de la définition de *fèves au lard* dans le dictionnaire en ligne *Usito*. <https://www.usito.com/dictio/#/contenu/f%C3%A8ve.ad> [page consultée le 15 mars 2019]

Binerie

Gargote servant des haricots au lard et parfois quelques autres plats simples et bon marché. Ces établissements comparables aux routiers en France faisaient partie du folklore québécois et ont presque disparu aujourd’hui.

- Bines de chantier : Haricots au lard consommés autrefois par les bûcherons qui partaient sur les chantiers forestiers.
- Câline de bines : Mince alors! (p. 123)

La binerie est présentée comme une réalité folklorique, alors que ce mot est tout à fait actuel et courant au Québec pour désigner un petit restaurant bon marché, où on ne sert plus forcément des bines. Preuve de sa vitalité, le mot apparaît plus de 800 fois dans la presse québécoise avec la graphie *binerie*; plus de 100 fois avec la graphie *binnerie*¹⁵.

Cela ne fait pas trois décennies que le Québec est devenu une des premières destinations culinaires en Amérique du Nord. Il lui aura fallu passer par la binerie et la cuisine française pour gagner son indépendance culinaire. (Rioux-Soucy, 2018 : Le D40)

Selon le vétéran reporter [...], les gens ordinaires qui n’habitent pas Outremont voudront toujours lire un exemplaire papier de leur journal en sirotant un café à la binerie du coin. (Dumas, 2016 : arts_3)

Hier, tous les restaurants étaient fermés à cause du jour de l’an lunaire. On a fini par trouver une binnerie coréenne sympathique. (Tremblay, 2018 : 131)

Le mot est à ce point courant en français québécois qu’en plus de son lien avec les bines, il a aussi perdu son lien avec le Québec. Le mot est québécois, pas forcément l’établissement qu’il désigne. Et à ce titre il aurait été fort utile de pouvoir expliquer son sens actuel aux visiteurs de passage.

De plus, l’origine anglaise du mot *binerie* (qui vient de *beanery*) n’est pas indiquée ici, peut-être parce que l’auteure a plutôt jugé que *binerie* était un dérivé de *bines*. Pourtant le mot *beanery* existe en anglais américain, et il désigne aussi un restaurant offrant un menu modeste à faible coût.

Enfin, on se demande pourquoi les collocations *bines de chantier* et *câline de bines* apparaissent sous *binerie* plutôt que sous *bines*. Notons que les *bines de chantier*, de même que les bûcherons au sens traditionnel du terme, sont depuis longtemps disparus du quotidien des Québécois. Leur présence dans un guide pour touristes, autrement que dans un encadré historique, paraît donc anachronique. Quant à l’interjection complexe *Câline de bines*, elle est assurément courante au Québec dans un registre familier.

15. Recherches faites dans la base de données Eureka.cc le 16 mars 2019.

b) BEAUMONT, Jean-Charles et Sébastien Amadiou (2013) *Québécois*, Assimil, guide de conversation, 160 p.

Cet ouvrage se présentant avant tout comme un guide de conversation, il ne contient pas de description du lexique à proprement parler, mais propose plutôt des mises en situation en « québécois » traduites en « français ». En voici un exemple :

Effoire-toi ben relaxe dans un chesterfield pis aye du fun pour me catcher. Je switcherai pas mon accent même si tu vas tilter par boute.

Asseyez-vous bien confortablement dans un bon fauteuil en cuir, et amusez-vous à me comprendre. Je ne changerai pas mon accent même si par moments, vous allez sursauter! (p. 50-51)

Cet extrait a été choisi au hasard et peut donc être considéré comme étant représentatif de l'ensemble du guide. On constate que de la version « québécoise » à la version « française », on passe du tutoiement au vouvoiement, d'un registre familier, voire très familier, truffé d'anglicismes, à un registre standard pourtant aussi en usage au Québec.

Outre ce problème de registres, l'extrait présenté fourmille d'incohérences. *S'effoier ben relaxe* est une formulation redondante, dans la mesure où *s'effoier* signifie « s'affaisser, s'affaler, s'avachir ». Il n'est donc pas possible de le faire de façon rigide. L'emploi de *chesterfield* pour désigner un « fauteuil capitonné de style anglais » n'est pas actuel au Québec. Cet anglicisme semble avoir été en usage à la fin du XIX^e siècle et pendant la première moitié du XX^e siècle; il est traité dans des études sur le français québécois de cette époque, dans d'anciens recueils d'anglicismes¹⁶ et il est encore présent dans le *Dictionnaire nord-américain de la langue française* de Louis-Alexandre Bélisle (1979) et dans le *Dictionnaire de la langue québécoise* de Léandre Bergeron (1980). Il est absent des ressources publiées aujourd'hui au Québec et qui décrivent notamment des emplois québécois : le dictionnaire *Usito*, le *Multidictionnaire de la langue française* et le correcteur *Antidote*. L'entrée *canapé chesterfield* apparaît dans le *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française, dans une fiche datée de 1986 et signée par l'École québécoise du meuble et du bois ouvré¹⁷.

Avoir du fun est assurément une construction très courante au Québec, mais elle n'est pas habituelle à la deuxième personne du singulier de l'impératif. Quant au verbe *catcher*, s'il est assez fréquemment recensé au sens d'« attraper (une balle) » dans les recueils d'anglicismes et certains dictionnaires québécois (*Dictionnaire de bon langage*, d'Étienne Blanchard 1914, *Glossaire du parler français au Canada*, de la Société du parler français au Canada 1930, Bélisle 1957, etc.), il semble moins courant dans la construction *catcher qqn*, qui n'est pas attestée dans les sources consultées. Par ailleurs, *Switcher son accent* nous semble une construction créative. Elle n'est pas impossible,

16. Voir le site de l'Index lexicologique québécois : <http://www.tlfq.ulaval.ca/ilq/>

17. http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=2086854 [page consultée le 3 mars 2019]

mais ce n'est pas la construction attendue. On dirait plutôt *switcher d'accent*, c'est-à-dire « passer d'un accent à un autre » ou *changer, modifier son accent*. *Tilter* n'est pas un emploi québécois. Il est absent de l'index lexicologique québécois, absent du dictionnaire *Usito* et du *Multidictionnaire*, et présent dans *le Petit Robert 2019* et dans *Antidote* sans marque géographique en ce sens. Enfin, dans la construction *tilter par bouts*, il serait plus attendu que *bouts* soit au pluriel, comme dans l'adverbe complexe *par moments* présent dans la « traduction » française.

Que conclure de cet examen succinct? Que la reproduction du français québécois n'est pas du tout convaincante. De plus, comme cela arrive fréquemment dans ce genre de tentative, l'accumulation dans une même phrase de ce qui se veut des spécificités québécoises est abusive, et manque donc totalement de vraisemblance.

c) CORBEIL, Pierre (2017) *Le québécois pour mieux voyager*, Ulysse, 6^e édition, 192 p.

Les québécismes n'étant définis que par leur équivalent en français de registre neutre, nous avons retenu huit anglicismes de la section « Aliments et boissons » (p. 108-110) pour avoir un aperçu du traitement des anglicismes dans ce guide.

- âldresse [all-dressed] : garni (pizza, hot-dog, etc.)
- baloune [balloon] : bulle
- binnes : fèves au lard
- djinnndjoer êil [ginger ale] : boisson douce au gingembre
- grill tchîze [grilled cheese] : sandwich au fromage grillé
- poudzigne : pouding
- rôties/toasts : pain grillé
- shôrrtkêike [shortcake] : tarte/gâteau sablé

Autant nous avons été agréablement surprise de la contextualisation théorique du français québécois dans ce guide, autant la présentation des emplois réels nous a ébahie. Le premier élément frappant est la volonté de l'auteur de créer une graphie collée sur la prononciation québécoise. Cette tentative nuit considérablement à la lisibilité, et si ces graphies n'étaient pas suivies de leur équivalent en anglais écrit, elles auraient parfois été bien compliquées à déchiffrer. *Djinnndjoer êil* et *shôrrtkêike* atteignent des sommets d'illisibilité, voire d'absurdité. Un Québécois peut sans doute finir par deviner de quoi il s'agit, mais nous doutons que ce procédé facilite la compréhension des autres francophones. Cette créativité s'accompagne d'une incohérence : pourquoi le mot *binnes* (qui est ici une graphie courante en français québécois écrit) n'est-il pas suivi de la graphie anglaise *beans*

entre crochets? Pourquoi le mot *poudzigne* apparaît-il dans cette liste alors qu'il n'est pas un emploi propre au Québec? Et pourquoi n'est-il pas suivi de la graphie *pudding* entre crochets?

Par ailleurs, il est étonnant de trouver le mot *toast* du côté des québécismes puisqu'il est couramment utilisé par les autres francophones, et présent sans marquage géographique dans les dictionnaires Robert et Larousse.

Enfin, nous doutons que les indications données soient toujours utiles aux francophones non québécois. Quand on ne connaît pas les binnes, est-il utile de se faire dire que ce sont des fèves au lard, alors que cette appellation aussi est un québécisme (ce plat étant fait à base de haricots comme nous l'avons vu en 3.3 a)? Décrire le ginger ale comme une « boisson douce », calque québécois de l'anglais *soft drink* est-il pertinent alors que les équivalents panfrancophones sont plutôt *boisson gazeuse* ou *soda*? D'un point de vue descriptif, le fromage du *grilled cheese* est-il vraiment grillé ou plutôt fondu? Quant au *shortcake*, il n'est ni une tarte ni un gâteau sablé. Le mot est maintenant accepté par l'Office québécois de la langue française pour désigner un « dessert de la cuisine nord-américaine¹⁸ ». C'est donc une définition, une description qu'il aurait fallu ici, plutôt qu'un synonyme inadéquat.

Au-delà des fantaisies graphiques, ces quelques exemples prouvent que l'auteur de ce guide est québécois, et qu'il ne sait pas toujours où tracer la frontière entre les emplois propres au Québec et les emplois panfrancophones.

d) GAZAILLE, Marie-Pierre et Marie-Lou Guévin (2014) *Le Parler québécois pour les nuls*, Éditions First, 212 p.

Nous sommes restée dans le vocabulaire de l'alimentation pour le guide de Gazaille et Guévin et présentons ici le traitement des emplois *binnes*, *hot-dog stimé* et *gomme balloune*.

Binnes

Signification : Fèves au lard.

Anglicisme

Provenance : Dérivé de l'anglais *bean* qui signifie « fève, haricot ».

Exemple : « Claire adore ce restaurant qui sert les meilleures binnes de toute la région. » (p. 112)

Comme pour le guide analysé en 3.3 c, les auteures ont ici défini *binnes* par son équivalent québécois *fèves au lard*, ce qui ne pourra en rien éclairer les touristes sur le plat qui leur sera servi s'ils ont l'audace de le commander. L'indication est donnée qu'il s'agit d'un anglicisme, ce que répète l'information disponible sous « Provenance » : « Dérivé de l'anglais *bean* ». Notons que le mot *dérivé* n'est

18. http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=9488336 (page consultée le 16 mars 2019)

pas approprié ici. Quant à l'exemple, bien qu'il soit réaliste et qu'il permette de savoir que *binnes* est féminin, il n'apporte pas d'information supplémentaire sur le plat dont il est question.

Hot-dog stimé

Signification : Hot-dog vapeur.

Exemple : « Marianne déteste le pain grillé, elle commande donc toujours ses *hot-dogs stimés*. » (p. 125)

Ici, les auteures sont encore plus opaques. Elles définissent *hot-dog stimé* par *hot-dog vapeur*, qui n'a aucune signification pour des touristes non familiers avec les pratiques nord-américaines. Contrairement aux légumes vapeur ou aux raviolis vapeur, ce n'est pas tout le plat qui est ici cuit à l'étouffée, mais seulement le pain. De plus, alors que pour *binnes* elles indiquaient deux fois qu'il s'agissait d'un emprunt à l'anglais, ici elles ne le mentionnent pas du tout, et n'indiquent pas la graphie anglaise *steamé*. Enfin, *steamé* s'oppose habituellement à *toasté* plutôt qu'à *grillé*, même si *grillé* est aussi un emploi usuel au Québec.



Gomme balloune

Signification : Gomme à mâcher, chewing-gum.

Exemple : « Mes deux jeunes neveux étaient au comble de la joie en voyant cette gomme balloune que je leur avais apportée. » (p. 117)

Nous tenions à prendre un exemple avec l'icône « à l'oral seulement », pour essayer de comprendre son utilisation. Dans le présent cas, sa pertinence n'est pas probante. D'abord, l'exemple construit n'est pas une bonne représentation de l'oral, où l'on emploie assez peu « au comble de la joie ». Ensuite, nous avons du mal à comprendre pourquoi l'usage de *gomme balloune* serait limité à l'oral alors que celui de *hot-dog stimé* ou de *binnes* ne le serait pas. Les trois emplois nous semblent pourtant parfaitement comparables. Les auteures prétendent-elles que *stimé* et *binnes* peuvent s'utiliser de façon neutre à l'écrit? Enfin, aucune trace sous *gomme balloune* de lien avec l'anglais *balloon* dont la francisation *balloune* est pourtant très fréquente au Québec pour désigner aussi bien de la gomme, qu'une baudruche (*souffler une balloune*), un éthylomètre (*souffler dans la balloune*) ou un test d'alcoolémie (*péter la balloune*), par exemple.

e) SIMARD, Josée (2016) *Comprendre le parler québécois*, Édimag, 237 p.

Pris dans la section « Au Québec, on utilise beaucoup d'anglicismes » (p. 19 et suivantes), certains des exemples suivants ont été retenus quand ils étaient présents dans au moins un autre des guides à l'étude, de manière à pouvoir faire des comparaisons. Notons d'avance que contrairement au guide

publié chez Ulysse, qui brillait par sa présentation théorique et détonnait dans son traitement des emplois réels, le guide de Josée Simard, qui fait piètre figure dans sa mise en place théorique, se démarque par la justesse de son traitement des québécismes, d'où nos commentaires peu nombreux. Contrairement à certains de ses concurrents, elle a choisi de ne pas étiqueter chacun des éléments présentés. On ne trouvera donc pas ici de *signification, origine, provenance, exemple, mise en contexte* ou autre paramètre, mais les articles sont parfaitement décodables.

Après le québécisme en vedette, on trouve sa prononciation entre parenthèses, son origine clairement introduite par les mots « Vient de », sa définition, et un exemple simple en italique (sans présence d'une « traduction »).

ALL DRESSE

(alldresse)

Vient de l'anglais *all dressed*.

Tout garni.

J'aimerais commander une pizza all dresse. (p. 20)

Comme en 3.3 a, l'auteure a ici choisi de présenter une graphie francisée, plus proche de la prononciation au Québec que la graphie anglaise. Elle a cependant mis sa définition au masculin singulier, comme il se doit, et donne un exemple simple avec le cooccurrent très fréquent *pizza*.

BINE

(bine)

Vient de l'anglais *bean*.

Fèves au lard.

Légumineuses cuites avec du porc et du sirop d'érable, de la mélasse ou de la sauce tomate.

J'ai fait des bonnes bines. (p. 22)

Le mot *bine* nous apparaît ici plus clairement décrit que dans les autres guides où nous l'avons trouvé (voir 3.3 a, c et d). Son origine et sa graphie anglaises sont indiquées, le synonyme non transparent *fèves au lard* est présent, mais accompagné d'une définition plus éclairante. Notons d'ailleurs que contrairement au guide d'Armange (3.3 a), seul le plat est présenté, et *haricot* n'est pas donné comme synonyme de *bine*. Seule petite incohérence : le mot est au singulier en entrée, alors que l'on parle toujours de ce plat au pluriel dans le guide et que son synonyme *fèves au lard* est au pluriel.

BINERIE

Restaurant où, autrefois, on mangeait des bines. Se dit encore aujourd'hui pour certains établissements qui servent des repas de base ou pour des restaurants peu prospères.

On va manger à la binerie du coin? (p. 138)

Ce mot apparaît dans la section « Au Québec, on aime sortir » et n'est pas identifié comme étant d'origine anglaise. Outre cette omission, la définition et l'exemple sont tout à fait adéquats.

CHESTERFIELD

(tchesterfilde)

Vient de l'anglais *chesterfield*.

Causeuse, divan, canapé.

As-tu vu mon nouveau chesterfield? (p. 30)

Comme nous l'avons indiqué à la section 3.3 b, le mot *chesterfield* n'est plus d'usage courant au Québec. Il semble cependant bien implanté dans l'imaginaire ou doit figurer sur des listes ou dans des ouvrages qui circulent encore puisqu'il apparaît dans deux des guides de notre corpus.

HOT DOG

(hote dogue)

Vient de l'anglais *hot dog*.

Mets de restauration rapide composé d'un pain et d'une saucisse.

On peut garnir le hot dog de divers condiments, comme la moutarde, le ketchup, la relish, le chou ou les oignons hachés.

Il existe deux types de hot dog : le *toasté*, dont le pain est grillé, et le *steamé*, ramolli à la vapeur. (p. 41)

Ce cas est intéressant parce que le mot *hotdog* n'est assurément pas un québécoisme, bien que les condiments qu'on y mette et la façon de réchauffer le pain soient caractéristiques de l'Amérique du Nord (et donc du Québec pour les visiteurs francophones). L'auteure a pourtant choisi de le décrire comme les autres anglicismes québécois, avec une prononciation, une étymologie et une définition.

Les informations pertinentes d'ordre plus culturel apparaissent par la suite et nous semblent tout à fait exactes. Soulignons l'opposition ici entre le hotdog *toasté* et le hotdog *steamé*.

TOAST

(tôte)

Vient de l'anglais *toast*.

Rôtie.

À tous les matins, je mange deux toasts avec du beurre d'arachide. (p. 67)

Le traitement de cet anglicisme est le moins pertinent des six cas présentés. Comme nous l'avons déjà indiqué en 3.3 c, *toast* n'est pas caractéristique du français au Québec. En fait, le québécisme ici est *rôtie*, qui est un archaïsme dans le reste de la francophonie (ce qui se confirme par la consultation de n'importe quel dictionnaire fait en France). L'auteure québécoise démontre ici qu'elle peut elle aussi tomber dans le piège d'associer systématiquement les anglicismes au français québécois.

4. Conclusion

Comme nous l'avons démontré à la section 3.1, les guides de conversation pour touristes sont des représentants exemplaires de description de la langue par des non-spécialistes, et peuvent donc être regroupés sous l'étiquette de lexicographie profane.

C'est bien le seul point commun entre ces guides qui n'accordent pas une place égale à l'explication de la présence d'anglicismes en français québécois, qui ne font pas tous la distinction entre le statut de l'anglais au Québec et en France et qui ne décrivent pas les emplois d'origine anglaise à partir des mêmes paramètres.

Que les auteurs soient Français ou Québécois, leur connaissance souvent impressionniste de la langue fait qu'ils ne savent parfois pas distinguer des emplois caractéristiques de la France par exemple, d'emplois caractéristiques du Québec. Les Québécois se servent ainsi de québécismes pour décrire d'autres québécismes, ce qui sera peut utile aux touristes.

Au-delà de toutes ces considérations critiques, nous devons bien admettre que les guides à l'étude ont su conquérir un large public puisqu'ils sont constamment réédités. C'est donc dire que les touristes francophones y reconnaissent l'écho de la langue qu'ils entendent au Québec, et que la description qui en est donnée semble les satisfaire. Ces succès commerciaux devraient servir d'indication aux lexicographes professionnels; il est assurément indispensable de s'assurer de la rigueur du contenu d'un ouvrage, mais cette solidité scientifique ne peut suffire si la mise en marché et l'accessibilité de

l'ouvrage ne sont pas prises en compte. On franchit ici une nouvelle étape dans la préséance de la dictionnaire sur la lexicographie.

Références

Corpus

- Armange, Claire (2016), *Le parler québécois*, Éditions First, 160 p.
- Beaumont, Jean-Charles et Sébastien Amadiou (2013), *Québécois*, Assimil, guide de conversation, 160 p.
- Corbeil, Pierre (2017), *Le québécois pour mieux voyager*, Ulysse, 6^e édition, 192 p.
- Gazaille, Marie-Pierre et Marie-Lou Guévin (2014), *Le Parler québécois pour les nuls*, Éditions First, 212 p.
- Simard, Josée (2016), *Comprendre le parler québécois*, Édimag, 237 p.

Sources citées

- Armange, Claire (2007), *Parlez-vous québécois?*, Éditions d'Orbestier, Saint-Sébastien-sur-Loire (France), 160 p.
- Bélisle, Louis-Alexandre (1979), *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, Beauchemin, 1196 p.
- Bergeron, Léandre (1980), *Dictionnaire de la langue québécoise*, VLB éditeur.
- Bouchard, Chantal (1999), *On n'emprunte qu'aux riches. La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*, Éditions Fides, 40 p.
- Bouchard, Chantal (2012), *Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec*, PUM, 178 p.
- Clapin, Sylva (1894), *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français*, reproduction en fac-similé, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, 389 p.
- Dumas, Hugo (2016), « Le sirop apaisant de Nathalie Simard », *La Presse +*, 2 mars, p. arts_3
- Dunn, Oscar (1880), *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, reproduction en fac-similé, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976, 199 p.
- Lecolle, Michèle (coord.) (2014), « Métalangage et expression du sentiment linguistique «profane» », *Le discours et la langue, revue linguistique d'analyse du discours*, tome 6.1.
- Murano, Michela (2014), « La lexicographie 2.0 : nous sommes tous lexicographes? », *Docteurs et recherche...une aventure qui continue*, Edizioni Università di Trieste (EUT), p. 147-162.

- Paveau, Marie-Anne (2008), « Les non-linguistes font-ils de la linguistique? : Une approche anti-éliminativiste des théories folk », *Pratiques*, n^{os} 139-140, p. 93-110.
- Rioux-Soucy, Louise-Maude (2018), « Critique - «100 ans à table»: bien dans son assiette », *Le Devoir*, 6 janvier, p. Le D40.
- Rivard, Adjutor (1906), « Les formes dialectales dans la littérature canadienne », *Bulletin du parler français au Canada*, vol. IV, n^o 7, p. 241-247.
- Tremblay, Réjean (2018), « Salut à Frédéric Blackburn », *Le Journal de Montréal*, 17 février, p. 131
- Vincent, Nadine (2017), « L'élite du Québec à l'assaut du français québécois : 150 ans de dénigrement dans la presse écrite », dans Paola Puccini et Isabelle Kirouac Massicotte (dir.), *Langue et pouvoir*, Bologne (Italie), Casa Editrice Clueb, collection « Lexis-Biblioteca di Scienze umane », p. 53-73.
- Vincent, Nadine (2019), « La lexicographie profane dans la presse écrite », dans Wim Remysen et Sabine Schwarze (dir.), *Idéologies sur la langue et médias écrits : le cas du français et de l'italien/ Ideologie linguistiche e media scitti : i casi francese e italiano*, Frankfurt, Allemagne, Éditions Peter Lang, p. 37-57.